

**POUR UN SOURIRE D'ENFANT  
Association (loi 1901)  
49, rue Lamartine  
78000 Versailles**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux Administrateurs,

**1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Pour Un Sourire d'Enfant relatifs à l'exercice de 16 mois clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**2. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

**3. Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur la durée de 16 mois de l'exercice social exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la modification de la date de clôture de l'exercice social.

#### **4. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la vérification du respect des spécificités du plan comptable des associations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-dessus, la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels expose la modification de la date de clôture de l'exercice social. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

#### **5. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du bureau et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **6. Responsabilités de la direction**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

#### **7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Paris, le 16 juin 2023  
Le Commissaire aux Comptes  
**SEFICO AUDIT**



**Bettina KOEGLER**  
Associée

**BILAN - ACTIF**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/09/2021 au 31/12/2022			01/09/2020 au 31/08/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	448 917,41	354 993,89	93 923,52	222 339,42
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	140 280,83		140 280,83	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	471 556,23	416 256,04	55 300,19	94 219,07
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	1 701 578,31	1 494 627,20	206 951,11	217 682,63
Immobilisations corporelles en cours	61 029,83		61 029,83	
Avances et acomptes				17 531,28
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				264 835,88
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	11 384 952,82	9 107 962,26	2 276 990,56	2 195 088,01
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 136 806,47	2 491 487,30	645 319,17	649 939,83
Autres	2 537,00		2 537,00	2 537,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>17 347 658,90</b>	<b>13 865 326,69</b>	<b>3 482 332,21</b>	<b>3 664 173,12</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	84 050,97		84 050,97	164 449,46
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	18 121,34		18 121,34	54 338,49
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	223 117,93		223 117,93	398 202,04
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	13 967 575,06	52 933,00	13 914 642,06	9 052 975,84
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	4 002 168,81		4 002 168,81	7 583 449,89
<b>Charges constatées d'avance</b>	75 135,21		75 135,21	34 423,01
<b>TOTAL (II)</b>	<b>18 370 169,32</b>	<b>52 933,00</b>	<b>18 317 236,32</b>	<b>17 287 838,73</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>	23 769,40		23 769,40	230 143,98
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>35 741 597,62</b>	<b>13 918 259,69</b>	<b>21 823 337,93</b>	<b>21 182 155,83</b>

**BILAN - PASSIF**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Du 01/09/2021 au 31/12/2022	Du 01/09/2020 au 31/08/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	9 925 000,00	9 925 000,00
Autres		
Report à nouveau	2 798 388,02	2 053 891,29
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	979 131,06	744 496,73
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>13 702 519,08</i>	<i>12 723 388,02</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 702 519,08</b>	<b>12 723 388,02</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		264 835,88
Fonds dédiés	7 045 052,35	7 138 801,59
<b>TOTAL (II)</b>	<b>7 045 052,35</b>	<b>7 403 637,47</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	202 447,41	206 831,16
Provisions pour charges	248 678,10	348 453,10
<b>TOTAL (III)</b>	<b>451 125,51</b>	<b>555 284,26</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 718,88	15 345,85
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	286 530,17	229 921,31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	85 696,86	123 185,60
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	76 631,78	119 302,37
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>552 577,69</b>	<b>487 755,13</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	<b>12 090,95</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>21 823 337,93</b>	<b>21 182 155,83</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

	Du 01/09/21 au 31/12/22	Du 01/09/20 au 31/08/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	364,00	664,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	83 530,82	21 612,15
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	3 823,00	
Ventes de prestations de service	22 587,94	69 546,85
<i>Dont parrainages</i>	2 498,77	8 916,03
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	76 645,94	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	8 812 438,23	6 468 073,21
Mécénats	1 609 470,27	1 515 881,11
Legs, donations et assurances-vie	298 255,95	294 835,88
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	57 058,04	119 224,41
Utilisations des fonds dédiés	600 014,91	761 476,61
Autres produits	-95 567,26	-1 303,15
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>11 464 798,84</b>	<b>9 250 011,07</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	81 118,21	
Variation de stock	-86 251,97	55 516,29
Autres achats et charges externes	3 474 947,33	1 566 749,70
Aides financières	83 234,58	12 302,70
Impôts, taxes et versements assimilés	133 659,55	28 502,67
Salaires et traitements	5 508 775,04	3 617 782,55
Charges sociales	283 756,89	199 701,12
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	349 531,01	321 116,36
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	241 429,79	1 896 312,86
Autres charges	466 756,53	544 999,43
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>10 536 956,96</b>	<b>8 242 983,68</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>927 841,88</b>	<b>1 007 027,39</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	707,67	1 648,08
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	55 655,19	14 465,42
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 561,17	
Différences positives de change	465 718,14	6 803,48
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>527 642,17</b>	<b>22 916,98</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	380 543,26	118 502,04
Intérêts et charges assimilées	103 612,73	17 879,76
Différences négatives de change		153 528,15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>484 155,99</b>	<b>289 909,95</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>43 486,18</b>	<b>-266 992,97</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>971 328,06</b>	<b>740 034,42</b>

	Du 01/09/21 au 31/12/22	Du 01/09/20 au 31/08/21
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	21 339,29	
Sur opérations en capital	3 320,64	10 482,95
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	86 437,17	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>111 097,10</b>	<b>10 482,95</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	32 465,63	
Sur opérations en capital	972,47	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	60 000,00	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>93 438,10</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>17 659,00</b>	<b>10 482,95</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	9 856,00	6 020,64
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>12 103 538,11</b>	<b>9 283 411,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>11 124 407,05</b>	<b>8 538 914,27</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>979 131,06</b>	<b>744 496,73</b>

<b>EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>	Contributions volontaires liées à la générosité du public		
	Bénévolats	292 531	111 249
	Prestations en nature	89 882	
	Dons en nature	6 731	70
	<b>Total</b>	<b>389 144</b>	<b>111 319</b>
<b>Charges</b>	Contributions volontaires aux missions sociales Réalisées à l'étranger	101 406	
	Contributions volontaires à la recherche de fonds	169 995	82 746
	Contributions volontaires au Fonctionnement	117 744	28 573
	<b>Total</b>	<b>389 144</b>	<b>111 319</b>

**Annexes comptables**

**SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

**SOMMAIRE**

<b>Annexes au Bilan et au Compte de Résultat</b>	<b>Informations</b>
	<b>Page</b>
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	8
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	9
PRECISIONS SUR APPLICATION PRESCRIPTIONS COMPTABLES	
NORMES COMPTABLES APPLICABLES	10
<i>Objet Social de l'entité</i>	
<i>Nature et périmètre des activités</i>	
<i>Moyens mis en œuvre</i>	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
STOCKS	13
CREANCES	
DISPONIBILITES	
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS	15
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	16
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	17
ETAT DES STOCKS	18
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	19
COMPTES DE REGULARISATIONS ACTIF	20
FONDS PROPRES ET FONDS DEDIES	21
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	26
ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	27
COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	28
RESULTAT DE L'ASSOCIATION	29
<i>Produits d'exploitation</i>	
<i>Charges d'exploitation</i>	
<i>Résultat Financier</i>	
AUTRES INFORMATIONS	33
<i>Fonds versés par les antennes hors de France</i>	
<i>Effectif</i>	
<i>Engagements hors bilan</i>	
<i>Contribution en nature</i>	
COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	35

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 21 823 337,93 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 979 131,06 Euros.

L'exercice et sa comparaison avec l'exercice précédent est très particulier car :

- D'une part d'une durée de 16 mois par décision de l'Assemblée Générale du 26 mars 2022 de passer la clôture du 31/08 au 31/12. Cette décision est justifiée par le transfert du début de l'année scolaire en janvier, conséquence de la pandémie du Covid 19 mais aussi pour être aligné avec les déclarations faites aux autorités depuis l'année 2021 des dons en nombre et montants. Ce dernier élément a conduit par ailleurs à modifier les déclarations fiscales en prenant en compte la date des prélèvements effectifs en début de mois.
- D'autre part, comparant l'exercice 2020-2021, pleinement impacté par la pandémie, le centre ayant été fermé deux tiers du temps et un exercice 2021-2022 de 16 mois avec une activité très partielle les quatre premiers mois (sept 2021 à décembre 2021), centre fermé la moitié du temps suivi d'une reprise progressive de l'activité au premier trimestre 2022 pour retrouver enfin une activité normale à partir du mois d'avril. Depuis cette date, le centre n'a plus cessé son fonctionnement redevenu normal, avec en fin d'année civile l'organisation d'un camp « d'hiver » pendant les vacances scolaires.

Côté recettes, on observe un montant de parrainages mensuel moyen comptabilisé identique (433 K€ en 2021-2022 pour 430 K€ en 2020-2021), une baisse des dons affectés aux projets, en l'absence de projets lancés en 2020-2021, partiellement compensée par une augmentation des dons affectés aux programmes (du fait de la pandémie, peu de dons avaient été affectés aux programmes en 2020-2021) et une hausse significative des dons non affectés. A noter des dons importants sous forme de legs et assurance vie de 298 K€ sur l'exercice (295 K€ en 2020-2021) soit deux années consécutives avec des montants significatifs alors qu'ils étaient très faibles les années précédentes. L'ensemble des dons est sur une durée comparable d'un niveau proche entre les deux exercices.

Côté dépenses, celles des premiers mois ont été réduites du fait de la fermeture du centre qui a repris son activité progressivement au premier trimestre 2022. Les dépenses sont revenues avec une activité à 100% à partir du mois d'avril 2022. Elles ont été impactées par le recrutement de la plupart des postes vacants mais aussi le renforcement de l'équipe managériale et une hausse des salaires (de 5%) pour prendre en compte le dynamisme revenu du marché de l'emploi local.

A noter que, si nous constatons un résultat positif sur l'exercice, il n'y a pas d'augmentation du fonds dédié parrainage, car les parrainages et dons affectés aux programmes ont été inférieurs aux coûts des missions sociales. Ce sont donc les fonds non affectés qui ont couvert le déficit constaté.

Nous anticipons sur le prochain exercice devoir utiliser le fonds de parrainage pour équilibrer les comptes de l'association.

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Régularité et sincérité
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**PRECISIONS CONCERNANT L'APPLICATION DE CERTAINES PRESCRIPTIONS COMPTABLES****1. Conversion des comptes tenus au Cambodge en US dollars**

L'intégralité des comptes tenus au Cambodge a été convertie à un taux moyen.

Le taux moyen de conversion du présent exercice est de 1 € = 1,112587 USD (contre 1 € = 1,16141 USD au titre du précédent exercice).

Lors de la consolidation des comptabilités France et Cambodge, les comptes de liquidités et le prêt/compte courant de PSE à PSEC en dollars ont été convertis au taux de conversion du dollar en euro au 31 décembre 2022 (l'écart ainsi généré a été constaté au niveau du résultat financier).

**2. Durées d'amortissement**

Tous les biens immobilisés depuis 2010 étaient amortis en linéaire sur 3 ans pour tenir compte du climat et de l'intensité de leur utilisation. Avec la mise en place d'un ERP, il a été décidé que le fichier comptable des immobilisations, jusque-là tenu en France, serait désormais tenu au Cambodge depuis le 01/09/2019.

A l'occasion du rapprochement de l'inventaire physique et du fichier comptable, il a été constaté le relatif bon état général de conservation de biens jusque-là amortis sur 3 ans et il a été décidé en conséquence d'adopter pour les biens immobilisés à compter du 1er septembre 2019 des durées d'amortissement plus proches de celles utilisées communément en France.

Logiciels, études, matériel IT	3 ans
Véhicules	4 ans
Autres (y compris le mobilier)	5 ans

Par mesure de commodité, l'ensemble des immobilisations reprises dans le nouveau fichier comptable des immobilisations est amorti selon ces nouvelles durées d'amortissement (biens acquis avant et après le 1er septembre 2019). La différence entre cet amortissement et l'amortissement sur 3 ans (pratiqué jusque-là) pour les biens acquis avant le 1er septembre 2019 (et non sortis du fichier comptable) est suivie dans des comptes de provision pour dépréciation.

**NORMES COMPTABLES APPLICABLES**

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par l'ANC N°2020-08.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

**a) L'objet social de l'entité :**

POUR UN SOURIRE D'ENFANT (PSE) est une association loi de 1901, reconnue de bienfaisance. Ses « fondateurs » sont Christian et Marie-France des Pallières. Cette association, apolitique et non confessionnelle, a pour objet, de par ses statuts, l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux

**b) La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :**

PSE s'est fixée pour objectif de défendre les droits élémentaires des enfants dans le monde.

Depuis maintenant 26 ans (les 25 ans d'existence ayant été célébrés en décembre 2021), elle vient en aide aux enfants les plus pauvres du Cambodge où Monsieur et Madame des Pallières se sont installés pour vivre au milieu des enfants secourus. Ils ont obtenu la nationalité cambodgienne.

Depuis le décès de Christian des Pallières intervenu en septembre 2016, avec l'aide de tout le personnel sur place au Cambodge, Marie-France, son épouse, poursuit l'œuvre initiée ensemble. Historiquement, PSE a démarré au Liban et une activité résiduelle y a été maintenue. Aucune action n'a été menée cette année dans ce pays.

**c) Les moyens mis en œuvre :****FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

L'association n'emploie en France que six personnes chargées notamment de suivre la collecte des fonds et d'animer le réseau des antennes. Elle emploie habituellement plus de 600 personnes au Cambodge (enseignants, assistants sociaux, employés administratifs, personnel médical, ...), l'effectif ayant été réduit du fait de la pandémie puis en croissance à partir du début de l'année 2022 du fait du retour à une activité normale.

La direction de l'association et la collecte des fonds réalisée en France et dans les antennes situées à l'étranger sont assumés par des bénévoles.

Un point est fait tous les mois au Cambodge sur les besoins en trésorerie du mois suivant. Après contrôle du montant appelé, l'association transfère à Phnom-Penh la somme nécessaire au fonctionnement du mois suivant.

Les dépenses réalisées au Cambodge sont exprimées en US dollars et comptabilisées sur place. L'essentiel des dons est reçu et consigné dans une comptabilité tenue en France en euros. Une fois ces deux comptabilités arrêtées, la comptabilité de l'établissement cambodgien (après conversion en euros) et la comptabilité tenue en France sont intégrées dans un troisième dossier dit de « consolidation » où sont passées les écritures propres à l'association. Le bilan et le compte de résultat de PSE sont issus de cette « consolidation ».

## **INSTALLATIONS OCCUPEES PAR L'ASSOCIATION AU CAMBODGE**

Afin de sécuriser les conditions de son activité et donc la scolarité et la formation des enfants jusqu'à leur terme, l'association a très tôt cherché à pérenniser la propriété des terrains et bâtiments sur lesquels elle accueille les enfants. Il était en effet important que celle-ci ne puisse pas être menacée.

Le droit cambodgien disposant que seuls des ressortissants cambodgiens (personnes physiques ou morales) peuvent être propriétaires de terrains immobiliers situés sur son territoire, PSE a créé en 2008 une société de droit cambodgien avec des actionnaires cambodgiens, essentiellement les fondateurs.

Cette société a pour nom Protection et Service des Enfants Co (PSEC). Elle est détenue à 49 % par PSE et à 51 % par les actionnaires cambodgiens. La propriété de tous les actifs immobiliers utilisés par l'association a été transférée en 2009 à PSEC, à qui l'association paye un loyer pour y exercer son activité (loyer à prix marché depuis le mois d'avril 2020)

Les prêts consentis aux actionnaires cambodgiens pour l'acquisition initiale des terrains sont garantis par des nantissements, assurant ainsi à l'association la maîtrise des mutations futures sur les parts desdits actionnaires.

Compte tenu du caractère spécifique des immeubles qu'elle a édifiés (écoles, pensionnat, paillotes, cantines, installations d'hygiène) et du contexte général particulier au Cambodge, et à la région dans laquelle se situe le Cambodge l'association avait décidé dès le début d'adopter une politique prudente de dépréciation - à 100 % - des biens immobiliers.

Ce niveau de dépréciation a été ramené en 2011 à 80 %. Ce taux a été maintenu par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/12/2022.

## **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Ce poste constate l'acquisition du nouvel ERP et sa mise en service en juin 2020.

A noter que le compte avances et acomptes sur immobilisations incorporelles constate un montant de 140 K€ de mise en place de nouveaux logiciels en cours de finalisation (Systèmes relations humaines et suivi des élèves)

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les immobilisations utilisées au Cambodge font l'objet d'un inventaire physique tournant.

## **Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés**

L'Association a bénéficié au cours de l'exercice 2020-2021 d'un legs d'une maison située à Pau. Cet actif a été constaté comme le demande le nouveau plan comptable applicable aux associations. Il a été cédé au mois de septembre 2021.

Un montant équivalent a été constaté au passif du bilan en fonds dédiés reportés liés aux legs ou donations. Ainsi le bénéfice de cette vente est constaté sur l'exercice 2021-2022.

## **Immobilisations Financières**

### **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les 5 126 341 € portés au poste « titres de participation » sont représentatifs des apports faits par PSE à sa filiale à 49 % PSEC

Des prêts d'un montant total de 3 114 359 € ont été, comme explicité ci-dessus, accordés par PSE aux actionnaires cambodgiens pour maintenir leur participation dans PSEC à hauteur de 51 %. Le caractère recouvrable de ces prêts est assuré par des nantissements pris sur les parts composant le capital de PSEC.

Titres et prêts sont dépréciés à hauteur de 80 % depuis 2011, comme indiqué précédemment.

Les créances rattachées à des participations correspondent aux investissements réalisés par PSEC et financés par PSE.

## Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les stocks de fournitures scolaires, riz et produits d'hygiène font l'objet d'un inventaire permanent, rapproché des existants.

Les stocks de riz qui avaient augmenté sensiblement au 31/08/2021 anticipant la hausse importante du prix d'achat sont revenus à un niveau plus faible dans les mois qui ont suivis (24 K€ fin 12/2022 pour 58 K€ fin 08/2021)

A noter une modification du traitement des uniformes qui étaient traités en-cours (l'en-cours de production correspondaient aux uniformes confectionnés par l'atelier de couture en vue de la rentrée scolaire suivante). Les uniformes sont d'une part maintenant traité de manière plus standard en distinguant le stock de matières premières (principalement tissu) et de produits finis (les uniformes fabriqués) et d'autre part cédés, donc pris en couts d'exploitation, aux différentes centre de couts des écoles au mois de décembre 2022. Ceci explique que l'ensemble des stocks soit passé de 164 K€ à 84 K€.

## Créances

Les « autres créances » comprenaient 368 K€ de produits à recevoir sur parrainages (les prélèvements appelés fin août 2021 qui n'ont été encaissés que début septembre 2021). Comme indiqué auparavant, la décision de réaliser la clôture de l'exercice fin décembre 2022 a conduit à ne plus appliquer cet ajustement. Cela a été en partie compensé par un montant de dons ponctuels crédité en décembre (denier mois pour bénéficier d'un reçu fiscal) plus important que la moyenne avec un montant de 191 K€ fin décembre 2022 alors qu'il était de 21 K€ fin aout 2021.

## Valeurs mobilières de placement et disponibilités

L'association a continué à placer ses disponibilités dans des supports de placements variés, l'essentiel à capital garanti, profitant de l'augmentation des taux du marché dans le courant de l'année 2022 (5000 K€ au cours de l'exercice 2021-2022). A la fin de l'exercice 2022 la répartition des placements de 13,9 M€ est la suivante :

Garanti en capital 83 % : Fonds euros et placements court et moyen terme.

SCPI 7 % : Placement décidé en 2021-2022 pour diversifier les placements. Ces placements ont fait l'objet de droits d'entrées de l'ordre de 9 % qui sont comptabilisés en frais bancaires (impactant de manière ponctuelle les frais de fonctionnement) qui seront amortis en 2 années compte tenu des loyers récurrents attendus, ce placement ayant vocation à être sur du long terme.

Unités de comptes et actions 10% : Ces placements sont sans garantie en capital mais à catégorie de risque inférieur à 4/7, en vue de bénéficier d'une meilleure rémunération que les placements garantis en capital car envisagés sur du long terme. Conformément à la politique de placement de « bon père de famille » de l'Association la proportion de ces placements a été fixé à un maximum de 10 % de la totalité des placements et disponibilités (8 % au 31/12/2022). A noter que deux contrats constatent une moins-value latente de 53 K€ au 31/12/2022) qui a été prise en compte sur l'exercice mais que l'ensemble des placements bénéficiaient d'une plus-value de près de 200 K€ avec par ailleurs 56 K€ de revenus de valeurs mobilières intervenus sur l'exercice.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

## AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE

Désignation	VALEUR NETTE
Avances et acomptes versés sur Immobilisations incorporelles	140 281
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE</b>	<b>140 281</b>

## IMMOBILISATIONS

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>449 310</b>		<b>152 407</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui	473 004		4 090
	Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	514 808 1 249 608		6 007 62 536
	Immobilisations corporelles en cours				61 030
	Avances et acomptes		17 531		
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (1)		264 836		
		<b>TOTAL III</b>	<b>2 519 787</b>		<b>133 663</b>
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		10 975 440	
Autres participations					
Autres titres immobilisés			3 143 964		
Prêts et autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL IV</b>	<b>14 119 404</b>		<b>1 138 927</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>17 088 501</b>		<b>1 424 997</b>
(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			264 836		-264 836

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	<b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>		<b>12 519</b>	<b>589 198</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui		5 537	471 556
	Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Instal. géné., agencts, aménagts d.				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat.bureau, info., mob.	39 749 91 631		481 066 1 220 513
	Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				61 030
	Avances et acomptes		17 531		
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		264 836		
	<b>TOTAL III</b>		<b>419 284</b>	<b>2 234 166</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		729 414		11 384 953
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. Financières		4 621		3 139 343
	<b>TOTAL IV</b>		<b>734 035</b>	<b>14 524 296</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>1 165 838</b>	<b>17 347 659</b>	

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		226 970	130 696	2 672	354 994
<b>TOTAL</b>		<b>226 970</b>	<b>130 696</b>	<b>2 672</b>	<b>354 994</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	378 785	37 996	524	416 256
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	477 694		37 537	440 156
	Matériel de transport	1 031 982	96 959	74 469	1 054 471
	Mat. bureau et informatique, mob.				
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>1 888 460</b>	<b>134 955</b>	<b>112 530</b>	<b>1 910 883</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 115 430</b>	<b>264 023</b>	<b>113 576</b>	<b>2 265 877</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Constr. Terrains	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Immo. corpor. Inst. techniques mat. et outil.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

## ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations	4 101 073			4 101 073
Autres	7 170 767	971 987	644 377	7 498 377
<b>TOTAL</b>	<b>11 271 839</b>	<b>971 987</b>	<b>644 377</b>	<b>11 599 450</b>
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 271 839</b>	<b>971 987</b>	<b>644 377</b>	<b>11 599 450</b>

**ÉTAT DES STOCKS**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

**TABLEAU DES STOCKS**

	<b>Stocks début</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Stocks fin</b>
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	72 844		20 616	52 228
En cours de production de biens	91 605		91 605	
En cours de production de services				
Produits		31 823		31 823
<b>TOTAL</b>	<b>164 449</b>	<b>31 823</b>	<b>112 221</b>	<b>84 051</b>

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	6 258 612		6 258 612
	Prêts (1) (2)	3 136 806		3 136 806
	Autres immobilisations financières	2 537		2 537
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	18 121	18 121	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	11 292	11 292	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	203 183	203 183		
Charges constatées d'avance	75 135	75 135		
<b>TOTAUX</b>		<b>9 705 687</b>	<b>307 732</b>	<b>9 397 955</b>
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) des			
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			
	Créances reçues par legs ou donations			
		-4 621		

**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE****MONTANT**

Exploitation

75 135

Financières Exceptionnelles

**TOTAL****75 135****PRODUITS À RECEVOIR****PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN****MONTANT**

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

199 228

Disponibilités

**TOTAL****199 228**

## FONDS PROPRES ET FONDS DEDIES

### FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

Les fonds associatifs n'ont connu sur l'exercice pour seules variations que l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/08/2021 décidée par l'assemblée et le résultat de l'exercice clos le 31/12/2022.

	Au 31/08/21	D +	R -	Au 31/12/2022
Réserves Baisses ress. Fonct. :	6 500 000 €			6 500 000 €
Réserves Pour Investissements :	1 400 000 €			1 400 000 €
Réserves Fluctuation Cours :	1 025 000 €			1 025 000 €
Report à nouveau :	2 053 892 €	744 496 €		2 798 388 €
Résultat de l'exercice :	744 496 €	979 131 €	- 744 496 €	979 131 €
Fonds de Solidarité Maladie :	200 000 €			200 000 €
Réserve Prévoyance Handicap :	800 000 €			800 000 €
<b>Total</b>	<b>12 723 388 €</b>	<b>1 723 627 €</b>	<b>- 744 496 €</b>	<b>13 702 519 €</b>

### FONDS DEDIES

#### Les Fonds Dédiés comprennent :

- Le Fonds Dédié Parrainage, destiné à sécuriser le financement des programmes dans la durée,
- Les Fonds Dédiés projets.

Au 31 décembre 2022, la répartition des Fonds Dédiés se présente comme suit :

	Au 31/08/21	D +	R -	Au 31/12/2022
<b>FONDS REPORTES LIES AUX LEGS</b>				
Fonds reportés liés aux legs donation	264 836 €		- 264 836 €	- €
<b>FONDS DEDIES</b>				
Fond dédié parrainage	6 803 623 €			6 803 623 €
Fonds dédiés projets	335 179 €		- 93 749 €	241 430 €
<b>Total</b>	<b>7 403 638 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 358 585 €</b>	<b>7 045 052 €</b>

## Utilisation des fonds dédiés projets collectés :

Libellé projets	Solde reporté fin 2020-2021	Financements reçus en 2021-2022	Dépenses réalisées en 2021-2022	Solde fin 08-2022	Réaffectations fin 08-2022	Solde après réaffectations	Solde reporté en fonds dédiés fin 12-2022
Aide d'urgence aux communautés	2 066	0	-1 493	573	-573	0	0
Missions formation et équipement école de mécanique	8 983	8 500	-14 769	2 713	0	2 713	2 713
Partenariat avec l'Ecole du Bayon à Siem Reap incluant création d'une école d'agro-écologie	0	0	-19 936	-19 936	0	-19 936	0
Nouveau système d'information des ressources humaines	0	0	-44 942	-44 942	0	-44 942	0
Mise en œuvre du protocole sanitaire Covid 19 en 20/21 pour le retour à l'école	0	0	0	0	0	0	0
Développement de l'enseignement à ligne à l'Institut	5 423	8 600	-13 414	609	-609	0	0
Faire de PSE une éco-school	0	46 506	-35 470	11 036	0	11 036	11 036
Equipements électriques pour l'école du bâtiment	15 417	0	-11 954	3 464	0	3 464	3 464
Nouveau système d'information du suivi médical des bénéficiaires	60 743	0	-3 866	56 877	0	56 877	56 877
Nouveau système d'information scolarité	1 133	132 900	-92 157	41 876	0	41 876	41 876
Création de cours de langue en chinois à l'Institut	9 383	0	-9 980	-597	0	-597	0
Développement de l'enseignement à ligne à l'école PSE	13 114	13 280	-17 618	8 776	-8 776	0	0
Aides alimentaires d'urgence pour les familles	27 662	3 000	-33 275	-2 613	0	-2 613	0
Rénovation des équipements toilettes au Centre PSE	54 751	0	-38 699	16 051	-16 091	-40	0
Garantie sur travaux de rénovation électricité du Lotus Blanc	0	0	-2 134	-2 134	0	-2 134	0
Garantie sur travaux de rénovation du restaurant Lotus Blanc	8 524	0	-8 612	-89	0	-89	0
Garantie sur travaux classes -terrain sud	72 247	0	-75 244	-2 997	0	-2 997	0
Etudes pour projets de construction et/ou de rénovation	7 928	0	-9 701	-1 774	0	-1 774	0
Nouveau film PSE pour recherche parrainages	6 318	0	-18	6 300	0	6 300	6 300
Nouvelle bibliothèque commune école PSE et classes prépa	26 046	111 500	-121 991	15 555	0	15 555	15 555
Second atelier pratique filière maintenance du bâtiment à l'école du bâtiment	15 443	0	-12 390	3 053	0	3 053	3 053
Création de classes pour les cours de soutien dans les paillotes	0	110 933	-113 348	-2 415	0	-2 415	0
Aménagement des locaux de la section d'enseignement adapté	0	31 405	-30 299	1 107	0	1 107	1 107
Création d'une école d'agroécologie à Siem Reap en partenariat avec l'Ecole du Bayon - 2e année	0	41 960	-32 482	9 477	0	9 477	9 477
Etude de faisabilité d'une filière de formation professionnelle aux métiers du numérique	0	17 000	-21 004	-4 004	0	-4 004	0
Renouvellement parc motos de l'équipe sociale	0	36 081	-35 525	556	0	556	556
Amélioration de la gestion des déchets et réduction de l'usage de plastiques à usage unique	0	31 867	-13 835	18 032	0	18 032	18 032
Rénovation du bâtiment médical	0	19 627	-23 687	-4 060	9 003	4 943	4 943
Etude d'impact de l'Institut PSE	0	17 715	-10 368	7 347	0	7 347	7 347
Réduction de la consommation d'énergie dans le Centre PSE	0	30 562	0	30 562	0	30 562	30 562
Rénovation et extension de la paillote de Kien Svay	0	28 532	0	28 532	0	28 532	28 532
<b>TOTAL</b>	<b>335 179</b>	<b>689 968</b>	<b>-848 212</b>	<b>176 933</b>	<b>-17 046</b>	<b>159 887</b>	<b>241 430</b>

### **- Fonds Dédiés Projets (Principes appliqués)**

Pour le financement de ces projets, l'association fait appel au mécénat et est soutenue par des entreprises, des fondations et des particuliers. Les fonds sont affectés sur demande des mécènes et / ou en concertation avec eux, à un projet donné, qui leur est présenté dans un « dossier projet », puis, à réception, comptabilisés et suivis dans les sections analytiques consacrées aux projets.

Les fonds non utilisés dans l'exercice sont versés en fin d'exercice aux fonds dédiés correspondants. Si les charges sur un projet donné sont supérieures aux fonds collectés sur l'exercice, le déficit est prélevé soit sur le solde du fonds dédié figurant au bilan précédent au titre du même projet (s'il existe) soit sur des « fonds non affectés » (affectation faite à l'initiative de PSE).

Les mécènes reçoivent un ou des rapports intermédiaires, suivant la durée du projet, et / ou un rapport de fin de projet. Les rapports rendent compte de l'exécution du projet et, entre autres, des coûts réels par rapport au budget initial ou révisé.

A la clôture du projet, si des fonds excédentaires sont constatés, les sommes restantes sont réaffectées à un autre projet par l'association elle-même, de son propre chef, pour les « fonds (initialement) non affectés » après accord des mécènes concernés. En cas de refus de leur part, les sommes excédentaires leur sont restituées.

### **- Fonds Dédié Parrainage (Fonds de Parrainage)**

Les missions sociales de l'association (ses programmes) sont financées, pour l'essentiel par les parrainages, L'association fait aussi appel au mécénat pour financer ses missions sociales et à la collecte des fonds qu'elle appelle « financement de programmes », affectés au financement d'un programme donné. Les mécènes reçoivent une description du programme et sont informés de l'évolution du programme et de ses coûts.

Le suivi de l'affectation est réalisé en analytique dans le système de gestion. L'affectation des fonds se fait en totalité sur l'exercice au cours duquel ils sont reçus, sauf demande des donateurs, en particulier dans le cas de financements sur plusieurs années.

L'association a créé un « fonds de parrainage », fonds dédié, destiné à assurer la pérennité du financement des missions sociales dans le temps.

· Si, sur un exercice, la somme des fonds collectés au titre du parrainage et du « financement de programmes » excède les charges des missions sociales, l'excédent est reversé au « fonds de parrainage ».

· Si le financement des missions sociales est insuffisant, il est, à l'inverse, fait appel, sur l'exercice correspondant, au fonds de parrainage pour couvrir les charges.

Le fonds de parrainage peut aussi, être alimenté par des dons affectés, à la demande des donateurs, à ce fonds (financement des missions sociales dans le temps).

Le fonds de parrainage est suivi comme les autres fonds dédiés. Au titre des deux exercices présentés et comparés, le coût des missions sociales retenu pour le calcul du fonds dédié parrainage ne comprend plus la dotation aux amortissements (les investissements étant financés principalement par les projets) mais comprend les frais généraux (hors les coûts de suivi des projets).

A noter que si nous constatons un résultat positif sur l'exercice, il n'y a pas d'augmentation du fonds dédié parrainage, car les parrainages et dons affectés aux programmes ont été inférieurs aux coûts des missions sociales. Ce sont donc les fonds non affectés qui ont couvert le déficit constaté.

### **- Fonds « non affectés »**

L'association reçoit aussi des fonds pour lesquels le donateur ne demande pas une affectation particulière et fait confiance à l'association pour les affecter en fonction des priorités. Ces « fonds non affectés » font l'objet soit d'une affectation en cours d'exercice à un projet d'investissement ou un projet donné, en fonction des besoins (comme évoqué ci-dessus) soit en fin d'exercice par affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale. A ce titre l'investissement dans le système d'information relations humaines a été entièrement auto-financé par l'association pour un montant total de 45 K€ au cours de l'exercice.

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les variations de provisions pour Risques et Charges au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<b>Au 31/08/21</b>	<b>D +</b>	<b>R -</b>	<b>Au 31/12/2022</b>
Provision pour risque	180 000 €			180 000 €
Prov pour risque de non recouvr	26 831 €		- 4 384 €	22 447 €
Prov pour charge de personnel	348 453 €		- 99 775 €	248 678 €
<b>Total</b>	<b>555 284 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 104 159 €</b>	<b>451 125 €</b>

Une provision a été dotée pour faire face à divers risques identifiés au Cambodge au cours de l'exercice clos le 31/08/2019. Elle a été actualisée et maintenue au 31/12/2022. La provision pour risque d'irrecouvrabilité concerne les prêts accordés par PSE à des familles soutenues par l'Association.

La provision pour charge de personnel est destinée à couvrir le paiement des primes d'ancienneté acquises par le personnel en fonction au 1er janvier 2019 n'ayant pas quitté PSE depuis, ainsi qu'aux primes de précarité des contrats à durée déterminée en place également à cette date. Sa diminution provient du paiement des primes de précarité (42 K\$) et de l'actualisation de la provision tenant compte des départs des salariés.

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées						
<b>TOTAL I</b>						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires	348 453		99 775	248 678	
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		206 831		4 384	202 447	
<b>TOTAL II</b>		<b>555 284</b>		<b>104 159</b>	<b>451 125</b>	
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles	37 058		37 058	
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation	4 101 073			4 101 073
	- autres immobs financières	7 170 767	327 610		7 498 377	
	Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients						
Autres provisions pour dépréciation		25 326	52 933	25 326	52 933	
<b>TOTAL III</b>		<b>11 334 223</b>	<b>380 543</b>	<b>62 384</b>	<b>11 652 383</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>11 889 508</b>	<b>380 543</b>	<b>166 543</b>	<b>12 103 508</b>	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		52 933	166 540		
	- financières		327 610			
	- exceptionnelles					
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES****ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	103 719	103 719		
Personnel & comptes rattachés	212 716	212 716		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	51 491	51 491		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, taxes & assimilés	22 323	22 323		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	85 697	85 697		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	76 632	76 632		
<b>TOTAUX</b>	<b>552 578</b>	<b>552 578</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	76 632
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>76 632</b>

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 606
Dettes fiscales et sociales	230 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	85 697
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>370 860</b>

**RESULTAT DE L'ASSOCIATION**

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

**RESULTAT D'EXPLOITATION****Produits d'exploitation**

Nous constatons, en comparant sur des montants ramenés à 12 mois sur l'exercice 2021-2022 les évolutions suivantes :

**Dons**

- Montant de parrainages mensuel moyen comptabilisé identique (433 K€ en 2021-2022 pour 430 K€ en 2020-2021)
- Une baisse des dons affectés aux projets, en l'absence de gros projets lancés en 2020-2021, partiellement compensée par une augmentation des dons affectés aux programmes (du fait de la pandémie, peu de dons avaient été affectés aux programmes en 2020-2021)
- Une hausse significative des dons non affectés.
- A noter des dons importants sous forme de legs et assurance vie de 298 K€ sur l'exercice (295 K€ en 2020-2021) soit deux années consécutives avec des montants significatifs alors qu'ils étaient très faibles les années précédentes.
- L'ensemble des dons est de manière comparable d'un niveau proche entre les deux exercices.

**Autres produits d'exploitation**

- Baisse des prestations aux écoles transférées en cours d'exercice en dons, compensée par la vente du livre des 25 ans (impact proche de zéro en termes de résultat net)
- Subventions d'exploitation reçues pour un montant de 77 K€ au Cambodge pour la première fois et disparition de l'en cours de l'atelier couture.

**Utilisation des fonds dédiés**

- Impact de la finalisation des projets de nouvelles classes et Lotus Blanc en 2020-2021 et de la réduction des projets pendant la pandémie.

<i>Montants en K€</i>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>Delta</b>
<i>Signe + produit/profit      Signe - charge/perte</i>			
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>9250</b>	<b>11465</b>	<b>2215</b>
Parrainages	5159	6494	1335
Dons manuels programmes	49	347	298
Dons manuels projets	362	193	-169
Mécénat programmes	923	1104	181
Mécénat projets	588	497	-91
Dons non affectés	884	1708	824
Autres dons	19	79	60
Legs et assurances vie	295	298	3
<b>TOTAL "DONS"</b>	<b>8279</b>	<b>10720</b>	<b>2441</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>210</b>	<b>145</b>	<b>-65</b>
<b>Utilisation des fonds dédiés</b>	<b>761</b>	<b>600</b>	<b>-161</b>

## Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 2294 K€.

Hors report en fonds dédiés qui intégrait une augmentation du fonds de parrainage de 1296 K€ en 2020-2021 et amortissements, les dépenses opérationnelles (impactant principalement les programmes) augmentent de 1434 K€ / +23,8 % ramenées à 12 mois. Cela est bien sûr dû à la reprise progressive de l'activité, revenue à 100 % à partir du mois d'avril 2022.

<i>Montants en K€</i>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>DELTA</b>
<i>Signe + produit/profit    Signe - charge/perte</i>			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-8243</b>	<b>-10537</b>	<b>-2294</b>
Salaires et charges	-3817	-5793	-1975
Autres charges	-2208	-4153	-1945
Amortissements et dépréciations	-321	-350	-29
Report en fonds dédiés	-1896	-241	1655

Les salaires et charges ramenées à 12 mois en 2021-2022 augmentent de 13,8%. La hausse est impactée et amplifiée par l'effet de change.

En France, la hausse en base annuelle est de 11,7 %, expliquée principalement par l'augmentation des salaires en janvier 2022 (augmentation précédente en décembre 2020), le renfort du pôle communication de l'équipe de Versailles avec une personne supplémentaire arrivée en avril 2021 et la variation de la provision pour congés payés (plus de congés dus fin décembre 2022 que fin août 2021)

Au Cambodge la hausse en € ramenée à 12 mois est de 14% dont 5% lié au taux de change. L'augmentation en \$ est de 8,9% :

- Augmentation des salaires de 5% en Janvier 2022 (rappel : pas d'augmentation depuis septembre 2020)
- Effet des recrutements avec la reprise de l'activité (de nombreux postes étaient vacants pendant la pandémie) et du renfort de l'équipe managériale.
- L'effet du remplacement des départs la plupart du temps avec un salaire plus élevé, à cause de la tension sur le marché du travail due à la croissance revenue.

<i>Montants en K€</i>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>Delta</b>
		<b>16 mois</b>	
<b>Salaires et charges</b>	<b>-3817</b>	<b>-5793</b>	<b>-1975</b>
<i>Signe + produit/profit    Signe - charge/perte</i>			
France	-379	-565	-186
Cambodge en K€	-3438	-5228	-1789
Cambodge en K\$	-4005	-5816	-1811

**Les autres achats et charges externes** augmentent de manière importante, conséquence de la reprise d'activité (+41% sur base 12 mois). A noter une charge ponctuelle de 81 K€ correspondant à l'achat du livre des 25 ans de PSE compensé à 90% par ses recettes.

<i>Montants en K€</i>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>DELTA</b>
<b>Autres charges</b>	<b>-2208</b>	<b>-4153</b>	<b>-1945</b>
<i>Signe + produit/profit    Signe - charge/perte</i>			
Electricité-Eau-Gaz	-89	-242	-153
Nourriture	-139	-968	-829
Fournitures scolaires	-35	-91	-56
Carburant pour véhicules	-15	-90	-75
Taxes retenues à la source	-12	-101	-89
Achat livre 25 ans	0	-81	-81
Variation de stocks	-56	86	142
Autres charges	-1863	-2666	-804

### **Amortissements, dépréciations et report en fonds dédiés**

La baisse du niveau des amortissements est liée au faible niveau d'investissements pendant la pandémie. Ceci explique également la baisse du report des fonds dédiés projets.

Les recettes affectées aux programmes sont inférieures aux coûts en 2021-2022 et ne justifie donc pas de variation du fonds de parrainage, les résultats de l'exercice restant positifs.

La charge correspondant au legs d'une maison à Pau constaté en recettes et non valorisée en 2020-2021 mais impactant positivement le résultat de l'exercice 2021-2022.

<i>Montants en K€</i>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>DELTA</b>
<i>Signe + produit/profit    Signe - charge/perte</i>			
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>-321</b>	<b>-350</b>	<b>-29</b>
Amortissements	-321	-350	-28
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>-1896</b>	<b>-241</b>	<b>1655</b>
Fonds dédiés projets	-335	-241	94
Fonds parrainage	-1296	0	1296
Legs	-265	0	265

## RESULTAT FINANCIER

<i>Montants en K€</i>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>DELTA</b>
<i>Signe + produit/profit</i>			
<i>Signe - charge/perte</i>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-267</b>	<b>43</b>	<b>310</b>
Produits financiers	23	528	505
Dont			
Intérêts des placements	14	56	41
Gains de change	7	466	459
Charges financières	-290	-484	-194
Dont			
Dotation provisions financières	-119	-381	-262
Intérêts et charges assimilées	-18	-104	-86
Pertes de change	-154	0	154

- **Intérêts des placements** : hausse des produits financiers liée à hausse des taux et des montants placés.

- **Écarts de change** :

Taux de change moyen \$/€ de 1,161 en 2020-2021 / 1,112587 en 2021-2022

Taux de change fin de période 1,183 fin août 2021 / 1,0666 fin décembre 2022

Pertes de change en 20-21 et gains importants de change en 21-22 du fait des gains de change entre le taux fin août 2021 / taux fin décembre 2022 sur les montants en \$ (prêt PSE à PSEC et montants en banque en \$)

L'impact de la variation de change qui sera défavorable en 2023 a un impact favorable en 2021-2022 du fait des montants immobilisés en \$

- **Dotation provisions financières** :

Provision de 80% du montant du prêt de PSE à PSEC qui a légèrement baissé en \$ mais augmenté en € du fait des variations de change (Montants fin 08/2021 6922 K\$ / 5849 K€ et fin 12/2022 6675 K\$ / 6259 K€)

**Intérêts et charges assimilées** : prend en compte 82 K€ de droits d'entrée de placements en SCPI qui seront amortis en 2 années (hors plus-value)

## AUTRES INFORMATIONS

Du 01/09/2021 au 31/12/2022

## 1°) Affectation des fonds versés à l'association PSE par les antennes hors France :

Affectations des dons reçus via les antennes étrangères	€	€
<b>PSE ALLEMAGNE</b>		
Parrainages	41 054	
Service d'accompagnement psychologique	19 220	
Ecole de rattrapage	7 907	
		68 181
<b>PSE BELGIQUE (abPSE)</b>		
Parrainages	32 903	
Service d'accompagnement psychologique	4 752	
Création de classes pour les cours de soutien dans les paillotes	31 136	
Rénovation et extension de la paillote de Kien Svay	21 131	
		89 923
<b>PSE ESPAGNE (PSN)</b>		
Parrainages	94 462	
Aides d'urgence alimentaires	32 621	
Camps d'été	40 710	
Cours de Soutien	6 588	
Ecole de rattrapage	12 236	
Création de classes pour les cours de soutien dans les paillotes	11 055	
		197 672
<b>PSE ETATS-UNIS / AMERICAN FRIENDS OF PSE</b>		
Parrainages	208	
Aménagement des locaux de la section d'enseignement adapté	2 696	
Internat	13 482	
Création de classes pour les cours de soutien dans les paillotes	17 041	
Compensation en riz familles	13 482	
		46 910
<b>PSE GRANDE BRETAGNE (For a Child Smile UK)</b>		
Parrainages	23 530	
Ecole d'agroécologie à Siem Reap (2e année)	19 420	
		42 950
<b>PSE HONG KONG</b>		
Parrainages	16 867	
Aides d'urgence alimentaires	7 706	
Faire de PSE une éco-school	6 446	
Repas	40 257	
Réduction de la consommation d'énergie dans le Centre PSE	25 412	
Construction classes -Terrain sud	9 514	
		106 202
<b>PSE LUXEMBOURG</b>		
Parrainages	94 013	
Ecole d'agroécologie à Siem Reap (2e année)	6 640	
Garderies/maternelles	47 363	
Etude d'impact de l'Institut PSE	17 715	
Matériel scolaire pour enfants en écoles publiques	10 435	
		176 166
<b>PSE SUISSE</b>		
Parrainages	253 211	
Ecole de gestion et vente	33 242	
Ecole de rattrapage	37 013	
Amélioration de la gestion des déchets	7 120	
Renouvellement parc motos de l'équipe sociale	4 524	
Classes préparatoires de l'institut	101 304	
PSE Direction (part des services support sur prog. PREPA et SOFT SKILLS)	25 406	
Soft skills	25 273	
		487 093
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 215 098</b>

## **2°) Effectifs**

Les effectifs en France sont passés à 6 personnes à partir du mois d'avril 2021 avec le renfort des équipes en communication digitale. Ils sont restés stables depuis.

Les effectifs moyens au Cambodge ont été sur l'exercice de 594 salariés dont 564 locaux, 25 expatriés (14 en contrat VSI et 11 en contrat local) et 5 volontaires (rappel exercice précédent : 580 salariés dont 556 locaux, 22 expatriés et 2 volontaires).

## **3°) Engagements frais de santé**

Les salariés de PSE sont assurés auprès d'une compagnie pour les dommages qu'ils subiraient du fait d'accidents survenus à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Le système de protection de santé est devenu une obligation légale. Les salariés de PSE sont à ce titre assurés au NSSF (National Social Security Fund). PSE se garde cependant la possibilité de prendre en charge des frais médicaux qui ne le seraient pas par le système légal, sous réserve d'un accord préalable de son service médical.

En l'absence de données statistiques permettant une extrapolation de cette charge, en fonction notamment de l'âge et du nombre prévisible de salariés, il est rappelé qu'une réserve de 200 000 € a été inscrite dans les comptes en 2017/2018, correspondant à la partie de cet engagement relative aux gros risques. Il n'a pas été nécessaire d'utiliser cette réserve à la fin de l'exercice 2022.

## **4°) Couverture de change**

L'association, dans le cadre d'une politique de couverture de dollars, afin d'assurer un taux de change en ligne avec ses prévisions budgétaires (fixé en juin 2021 à 1,15 pour l'exercice 2021-2022) disposait d'un montant supérieur à 2 M\$ comptabilisé au taux de fin de période de 1,1834. Elle a réalisé des achats spot et à terme (livrables après et constatés le 31/08/2021). Les achats réalisés et crédités en 2021-22 sont intervenus pour un montant de 750 K\$ à un taux moyen de 1,2016. L'association disposait ainsi d'un montant supérieur à 2,8 M\$ à un taux moyen de 1,1881.

Rappel de l'évolution des taux de change entre les deux exercices :

Taux de change moyen \$/€ de 1,161 en 2020-2021 / 1,113 en 2021-2022,

Taux de change fin de période de 1,183 fin août 2021 / 1,0666 fin décembre 2022,

Taux moyen du marché \$/€ de 1,1956 en 2020-2021 / 1,0785 en 2021-2022.

## **5°) Contributions en nature**

Cette information est donnée au niveau du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public. L'ensemble des postes dons en nature et bénévolat (portés en compte de classe 8) est passé d'un montant total de 111 319 € en 2020-2021 à 389 144 € au titre de l'exercice 2021-2022, soit de l'ordre de 290 K€ ramené à 12 mois. Le faible montant en 2020-2021 est bien sûr dû aux différentes mesures de confinement et restrictions d'organisation d'évènements (Rappel du montant de l'exercice 18-19 : 433 K€).

**COMPTE EMPLOI RESSOURCE - CROD**

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	364	364	664	664
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	8812438	8812438	6468073	6468073
Legs, Donations et assurances vies	298256	298256	294836	294836
Mécénat	1609470	1609470	1515881	1515881
Autres produits liés à la générosité du public	543172	543172	25294	25294
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Sponsoring d'entreprise	2499		8916	
Contributions financières sans contre partie				
Autres produits non liés à la générosité du public	103620		82243	
3. Subventions et autres concours publics	76646			
4. Reprises sur provisions et dépréciations	57058	57058	119224	119224
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	600015	600015	761477	761477
<b>TOTAL</b>	<b>12103538</b>	<b>11920773</b>	<b>9276608</b>	<b>9185448</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	9360397	9256777	5852808	5770565 (*)
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	575804	575804	428187	428187
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	496377	496377	230280	230280
4. Dotation aux provisions et dépréciations	440543	440543	118502	118502
5. Impôts sur les bénéfices	9856		6021	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	241430	241430	1896313	1896313
<b>TOTAL</b>	<b>11124407</b>	<b>11010931</b>	<b>8532111</b>	<b>8443847</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>979131</b>	<b>909842</b>	<b>744497</b>	<b>741601</b>

(\*) le montant du chiffre d'affaires réalisé (sans marge) dans le cadre d'activités de formation des enfants et de leurs parents est imputé sur les dépenses sociales

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	292 531	292 531	111 249	111 249
Prestations en nature	89 882	89 882		
Dons en nature	6 731	6 731	70	70
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>389 144</b>	<b>389 144</b>	<b>111 319</b>	<b>111 319</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	101 406	101 406		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	169 995	169 995	82 746	82 746
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	117 744	117 744	28 573	28 573
<b>TOTAL</b>	<b>389 144</b>	<b>389 144</b>	<b>111 319</b>	<b>111 319</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	364	664
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres			- Dons manuels	8 812 438	6 468 073
1.2 Réalisées à l'étranger	9 256 777	5 770 565	- Legs, donations et assurance-vie	298 256	294 836
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	1 609 470	1 515 881
- Versements à un organisme central ou d'autres			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	543 172	25 294
2. Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	575 804	428 187			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	496 377	230 280			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>10 328 958</b>	<b>6 429 032</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>11 263 700</b>	<b>8 304 747</b>
4. Dotations aux provisions et dépréciations	440 543	118 502	2. Reprises sur provisions et dépréciations	57 058	119 224
5. Report en fonds dédiés de l'exercice	241 430	1 896 313	3. Utilisations de fonds dédiés antérieurs	600 015	761 477
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	909 842	741 601	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>11 920 773</b>	<b>9 185 448</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 920 773</b>	<b>9 185 448</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>8 820 318</b>	<b>8 270 039</b>
			+ Excédent ou insuffisance de la générosité du public	909 842	741 601
			- Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public	736 724	-191 323
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>10 466 884</b>	<b>8 820 318</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat	292 531	111 249
Réalisées à l'étranger	101 406		Prestations en nature	89 882	
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	169 995	82 746	Dons en nature	6 731	70
3. Contributions volontaires au fonctionnement	117 744	28 573			
<b>TOTAL</b>	<b>389 144</b>	<b>111 319</b>	<b>TOTAL</b>	<b>389 144</b>	<b>111 319</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	7 403 637	6 268 801
Utilisation	600 015	761 477
Report	241 430	1 896 313
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	7 045 052	7 403 637

## **ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

Rappel : Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 19-20 ont été recalculées en fonction de la définition qu'en donne le règlement ANC n° 2018-06 (art. 432-19). Compte tenu de la spécificité de la dépréciation de 80 % appliquée aux apports faits à PSE-C (en contre partie des investissements immobiliers qu'elle réalise), il a semblé nécessaire de l'intégrer aux amortissements des autres investissements dans la détermination de la valeur nette comptable des immobilisations à soustraire des ressources reportées liées à la générosité du public.

L'association n'a, dans les faits, pas d'activité autre que celle générée par les ressources collectées auprès du public. Les autres produits non liés à la générosité du public sont générés par l'activité des enfants dans le cadre de leur formation professionnelle, et celle de certains de leurs parents dans le cadre d'un parcours de formation à l'emploi (en vue de les faire accéder à un métier). Ces activités sont les compléments nécessaires à l'activité de l'association qui est de venir en aide aux enfants les plus démunis de Phnom-Penh, Sihanoukville et Siem Reap. Ces revenus accessoires ainsi générés sont très inférieurs à leurs coûts de réalisation si l'on tient compte notamment de l'encadrement professoral qu'ils nécessitent. C'est pourquoi ces revenus ont été portés en moins du coût des missions sociales (renvoi \* sur le CROD et B. 1) b) ci-après). Ces règles ont été appliquées jusqu'au mois de décembre 2021 (donc sur la totalité de l'exercice 2020-2021). A partir du mois de janvier 2022 et pour que ces recettes ne soient pas considérées comme des activités lucratives, ce qui est loin d'être le cas, les recettes ont été considérées comme des dons aux écoles d'application, objet d'un compte spécifique dans notre comptabilité générale.

### **A. METHODE D'ELABORATION DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES**

#### **1) Définition des missions sociales de l'association**

Pour un Sourire d'Enfant (PSE par la suite) a pour objet l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux (statuts, article 2).

Elle mène son action au Cambodge où elle recueille les enfants de tous âges, les plus déshérités, en vue de les soustraire à la misère, de leur donner une éducation et de les former ensuite à un métier leur permettant de vivre dignement.

Pour cela, elle met en œuvre trois grandes catégories de programmes principaux :

#### **- Education générale**

Cette catégorie regroupe les programmes de l'école de rattrapage interne à PSE, de soutien à la scolarisation des enfants en écoles publiques, de prise en charge éducative des jeunes enfants en garderies et maternelles dans les centres de services communautaires implantés par l'association dans les villages et communautés.

#### **- Formations professionnelles et formations externes dont études supérieures**

Cette catégorie regroupe les programmes de l'Institut de formation professionnelle PSE, soient les classes passerelles et préparatoires et les écoles de formation professionnelle ainsi que le programme de formations externes à PSE : formations professionnelles auprès de partenaires et études supérieures à l'université ou dans des établissements de formation supérieure.

## - Programmes spécialisés

Ce sont les programmes qui s'adressent à des bénéficiaires particuliers : le service de protection maternelle et infantile pour les bébés et les mères, l'accueil par des assistantes maternelles des plus petits quand nécessaire, la section d'enseignement adapté pour les enfants porteurs de handicap, le programme de formations courtes qualifiantes et d'accompagnement actif dans l'insertion professionnelle qui bénéficie aux parents de nos enfants les plus vulnérables et aux jeunes décrocheurs scolaires sans qualification.

Des programmes communs assurent la prise en charge globale des besoins des enfants, en fonction de ce qu'ils sont pour chacun :

- Nutrition
- Santé (médical et dentaire)
- Activités extra-scolaires
- Riz pour les familles en compensation de la « perte de revenu » qu'engendrent pour elles la scolarisation et les études de leur(s) enfant(s).
- Aides aux familles
- Accompagnement psychologique
- Logement
- Camp d'été
- Familles d'accueil
- Département Pédagogie
- Département « soft skills » (enseignement des compétences comportementales)
- Ecole de langue « anglais »
- Ecole de langue « français »
- Cours supplémentaires de soutien scolaire pour les enfants scolarisés en écoles publiques

## **2) Définition des ressources issues de la générosité publique**

PSE sollicite la générosité publique de diverses manières. Tout d'abord, des manifestations publiques sont organisées pour présenter l'association, ses réalisations et ses projets. Ensuite, l'association envoie tous les trimestres des nouvelles sur l'activité au Cambodge aux parrains et ponctuellement des courriers aux autres donateurs. Enfin, il est possible de faire un don à PSE par l'intermédiaire de son site internet.

Le financement des **programmes** repose pour une grande part sur les parrainages, c'est-à-dire l'engagement pris par chaque donateur de verser régulièrement une somme destinée à couvrir les besoins de l'association pour venir en aide à un enfant (pris génériquement, le don n'ayant pas vocation à créer un lien direct entre le parrain et un enfant nommé désigné). Les parrainages sont des dons affectés.

Des dons ponctuels, affectés ou non, sont reçus sur internet et lors des manifestations.

Les **projets** sont financés par des dons que l'association a suscités via une démarche individuelle ou une manifestation publique. Il s'agit de dons affectés. S'ils sont insuffisants pour couvrir intégralement le coût d'un projet, des dons non affectés sont utilisés pour compléter les dons affectés.

En vue du financement des projets ou de programmes, l'association sollicite des dons de la part d'associations, de fondations, d'entreprises, ou de particuliers, selon la démarche suivante : un dossier est préparé, des contacts sont pris en vue de présenter la dépense à couvrir, puis des comptes rendus d'avancement du projet, de l'investissement ou du programme à financer sont régulièrement adressés aux donateurs.

Selon le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, la qualification de mécénat doit être donnée à ce type de ressources. Et d'après son article 432-2 de ce règlement, le mécénat relève des « produits liés à la générosité du public ».

### **3) Principe d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emplois**

Les ressources collectées auprès du public sont prioritairement utilisées pour la réalisation des missions sociales.

Les « autres produits » sont constitués par :

- La vente d'objets en France ou au Cambodge (boutique du centre de Phnom Penh) ;
- La vente du livre des 25 ans de PSE en 2021-2022 (à prix de revient donc sans incidence sur le résultat)
- La vente des prestations de restauration, d'hôtellerie, de coiffure, de réparation mécanique, réalisée au Cambodge par les élèves de l'Institut PSE jusqu'en décembre 2021;
- La fourniture d'uniformes réalisés par les parents des enfants, l'essentiel de l'activité de l'atelier couture étant allouée à la fabrication des uniformes pour PSE ;
- La participation demandée aux familles qui ont réussi à surmonter les difficultés ayant conduit à ce que PSE prenne en charge tout ou partie des besoins éducatifs de leurs enfants (participation au riz, participation aux coûts de l'école) jusqu'en décembre 2021, passé en diminution des recettes à partir du mois de janvier 2022 ;
- La participation demandée aux autres ONG qui confient l'éducation d'enfants à PSE ;
- La participation des familles aux coûts de santé pris en charge par PSE jusqu'en décembre 2021, passé en diminution des charges à partir du mois de janvier 2022 ;
- Les produits exceptionnels.

Les coûts des ventes et prestations de services étant compris parmi les coûts des missions sociales, le montant des ventes d'objets et de prestations est affecté aux «missions sociales».

Les produits financiers sont compris dans les *Autres produits liés à la générosité du public* (revenus produits par les disponibilités ; écarts de change générés par les dollars envoyés au Cambodge), ainsi que la variation des en-cours de production sur l'exercice 2020-2021 (uniformes confectionnés par l'atelier de couture), négatif en 2021-2022 du fait de la reprise en stock standard.

## **B. NOTES SUR LES DIFFERENTES RUBRIQUES**

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

### **1) Emplois**

#### **a) Principes**

Les **frais d'appel à la générosité du public** sont constitués par les frais engagés pour la réalisation des manifestations (en France et au Cambodge) et des tournées, les coûts d'impression et d'envoi du journal adressé aux parrains, les frais liés au site internet. Ils comprennent en outre la rémunération du personnel du siège correspondant à la fraction de son temps de travail qu'il consacre à la recherche des fonds issus de la générosité public.

Les **frais de fonctionnement** regroupent les coûts du siège de l'association à Versailles (rémunération du personnel pour la fraction de son temps de travail qu'il ne consacre pas à la recherche de fonds issus de la générosité du public, frais relatifs aux locaux), les dépenses de conseil, les frais bancaires, les frais de déplacement, les honoraires, les frais de télécommunication encourus en France.

Les autres charges supportées par l'association concourent directement à la réalisation des **missions sociales** qu'elle s'est assignées.

## b) Missions sociales

La comparaison des deux exercices est de nouveau difficile du fait d'un exercice 2020-2021 pleinement impacté par la pandémie, partiellement pour l'exercice 2021-2022 mais aussi de la durée entre les deux exercices 12 mois et 16 mois de durée d'exercice comptable, ne correspondant pas à une année scolaire.

On constate une augmentation des missions sociales d'un peu plus de 20 % sur base 12 mois, en phase avec l'augmentation générale des charges.

## c) Frais de recherche de fonds et de fonctionnement

### FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET DE FONCTIONNEMENT

Montants en K€	2020-2021	2021-2022	Delta K€
Frais de recherche de fonds	428187	575804	147618
Frais de fonctionnement	230280	496377	266097
<b>Total des frais</b>	<b>658466</b>	<b>1072181</b>	<b>413715</b>

<b>Emplois du CER</b>	<b>6429032</b>	<b>10328958</b>	
Ressources du CER	8304747	11263700	

% total frais de recherche de fonds / emplois	6,7%	5,6%
% total frais de fonctionnement / emplois	3,6%	4,8%
<b>% total frais / emplois</b>	<b>10,2%</b>	<b>10,4%</b>

Augmentation de la somme des frais de recherche de fonds et de fonctionnement de 22% en phase avec l'augmentation générale des coûts. A noter une charge non récurrente de droits d'entrée à l'occasion d'investissements dans des SCPI, placements qui généreront des recettes qui seront utilisées pour les missions sociales. Hors cette charge non récurrente, le taux de frais sur les emplois auraient été de 9,6% en 2021-2022.

## 2) Ressources

De nouveau une comparaison difficile compte tenu du changement de la durée de l'exercice ainsi que de la modification de comptabilisation d'un mois de parrainage (Parrainage comptabilisé 15 mois). De manière comparable, on observe une stabilité des ressources entre les deux exercices.

## 3) Contributions volontaires en nature

L'évaluation des contributions volontaires en nature est calculée de la façon suivante :

Pour les activités bénévoles :

Ainsi que le préconise la doctrine comptable, les temps passés par les membres élus du Conseil d'Administration et du Bureau sur les tâches directement liées à leur mandat (président, trésorier etc.), tant au niveau national que dans les antennes locales, sont exclus du calcul. En effet, bien que leur exercice ne soit pas rémunéré chez PSE, ces fonctions ne pourraient être confiées à du personnel salarié.

Au cours de l'exercice 2021/2022 le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises pour une durée totale

de 30 heures et le bureau à 6 reprises pour une durée totale de 40 heures. D'autre part, les membres du Conseil d'Administration ont passé plusieurs semaines au Cambodge à partir du début de l'année 2022.

Ne sont donc valorisés que les temps passés par :

Les bénévoles étant intervenus de manière régulière au siège de l'association ;

Les experts et formateurs étant intervenus au Cambodge ;

Les bénévoles des antennes françaises et à l'étranger mobilisés sur des événements locaux de collecte de fonds ;

Les animateurs et encadrants du programme « Camps d'hiver » au Cambodge, l'activité étant intervenue au mois de décembre du fait de la modification de l'agenda scolaire au Cambodge suite au Covid 19.

L'approche adoptée est celle du calcul d'un « coût de remplacement », c'est-à-dire, ce qu'il aurait fallu payer pour obtenir le même service en faisant appel à un salarié ou un professionnel.

Aucune mission n'a été réalisée au Cambodge en 20-21 du fait de la fermeture du centre et des contraintes sanitaires au Cambodge.

Les actions locales de recherche de fonds des antennes en France comme à l'étranger ont été également très limitées du fait des contraintes sanitaires.

Toutes ces actions ont été reprises progressivement avec une tournée de la fondatrice Marie-France Des Pallières au 1<sup>er</sup> semestre 2022.